

Bulletin d'inscription

**« Marché de l'art »
Dimanche 12 mai 2019
Parc Lefèvre**

A retourner complété et signé, avec l'ensemble des pièces demandées

AU PLUS TARD LE : *samedi 30 mars 2019*

Précisions :

La demande d'emplacement, pour être pris en compte, doit impérativement être accompagnée des pièces suivantes :

- Bulletin d'inscription dûment complété et signé
- 1 copie d'une pièce d'identité
- 1 attestation d'assurance en responsabilité civile personnelle ou professionnelle
- 1 attestation d'assurance garantissant des dommages à leurs biens
- 5 photographies couleurs, imprimées sur papier A4, représentatives de la production de l'exposant portant mention des dimensions des œuvres susceptibles d'être vendues le jour de la manifestation
- Un chèque de 45,00 euros libellé à l'ordre du Trésor public

Nota bene : l'attribution des emplacements et la disposition des différents stands dans le Parc Lefèvre sont déterminées par arrêté du Maire.

Bulletin d'inscription

coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Tel :

email :

Site web :

Stand :

Liste exhaustive des œuvres présentées à la vente avec prix

Engagement :

En retournant le bulletin d'inscription, je, soussigné.....

- Certifie exactes les informations notées sur ce document ainsi que les renseignements communiqués dans les pièces réglementaires jointes, en sachant que les renseignements que j'ai donnés m'engagent personnellement et exonèrent la Commune d'une quelconque recherche en responsabilité ;
- Assure avoir lu attentivement le règlement intérieur du « marché de l'art » du 12 mai 2019 joint ;
- Assure adhérer sans réserve aux dispositions énoncées dans ce règlement intérieur ;
- M'engage à m'y conformer rigoureusement.

DATE :/..../....

signature

